

17.3 Pêche - Aquaculture

La France métropolitaine est le 4^e producteur de **pêche et d'aquaculture** de l'Union européenne (UE) après l'Espagne, le Royaume-Uni et le Danemark. Ce secteur produit plus de 640 000 tonnes pour une valeur d'environ 1,7 milliard d'euros (Md€).

En 2016, les navires de pêche maritime de France métropolitaine ont débarqué plus de 478 000 tonnes de poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer, soit 4 % de plus qu'en 2015. En 2017, les navires français débarquent majoritairement en France (62 %) ; viennent ensuite le reste de l'UE (22%) et l'Afrique (16 %).

En 2016, la flotte de pêche française est l'une des plus importantes des pays de l'UE. Seule la flotte espagnole la devance à la fois en nombre de navires, en tonnage, en quantité débarquée et en valeur de ces débarquements. Entre 2015 et 2016, les résultats économiques de la flotte française ont fortement augmenté sous l'effet d'une hausse sensible des quantités pêchées et des valeurs débarquées mais également d'un contexte de faible prix de l'énergie.

En 2016, la pêche française génère plus de 13 500 emplois de marins, en baisse de 8 % par rapport à 2011 et de 11 % pour les seuls départements d'outre-mer. La France métropolitaine en emploie 70 %. Plus de la moitié des marins français travaillent dans la zone de l'Atlantique Nord-Est. La Méditerranée emploie 15 % des marins. La Guadeloupe, la

Martinique et la Réunion-Mayotte se partagent chacun 9 % de l'emploi marin.

La France métropolitaine est en 2015 le 3^e producteur en aquaculture de l'UE derrière l'Espagne et le Royaume-Uni, avec un peu plus de 163 000 tonnes. La **conchyliculture** est le secteur prédominant avec 124 000 tonnes d'une valeur de 464 millions d'euros, essentiellement des huîtres et des moules. La **pisciculture** continentale produit 34 000 tonnes et la pisciculture marine 5 000 tonnes. Le secteur piscicole représente un chiffre d'affaires de 155 millions d'euros.

En 2017, en France, la production de **produits halieutiques** ne couvre que partiellement la consommation. Le déficit du commerce extérieur français de la pêche et de l'aquaculture (- 4,4 Md€) est important et se creuse pour la cinquième année consécutive. Ainsi la France a-t-elle importé 1,2 million de tonnes de produits aquatiques pour 6,0 Md€. Ses principaux fournisseurs sont la Norvège, le Royaume-Uni et l'Espagne. Les exportations représentent 347 000 tonnes pour une valeur de 1,6 Md€. À l'exportation, les principaux clients de la France sont l'Espagne, l'Italie et la Belgique.

En 2016, la production mondiale de produits aquatiques atteint 159 millions de tonnes. Elle baisse de 6 % en lien avec le repli de la **production de la pêche** (- 14 %), alors que la croissance de l'aquaculture se confirme (+ 4 %). ■

Définitions

Aquaculture : ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage. Elle regroupe la pisciculture (élevage de poissons), la conchyliculture (élevage de coquillages marins : huîtres, moules, praires, coques, etc.), l'algoculture (culture d'algues) et la carcinoculture (élevage de crustacés, essentiellement crevettes et écrevisses).

Pêches : on distingue deux grands types de pêches professionnelles. La pêche maritime est pratiquée en mer ou en estuaire. Selon la transformation réalisée à bord des navires, on distingue ensuite pêche fraîche et pêche congelée (ou transformée). La pêche continentale est pratiquée en eau douce (étang, rivière) ; elle est peu développée en France.

Captures de pêche, conchyliculture, pisciculture, production des pêches maritimes, production halieutique : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « GraphAgri France », Agreste, édition 2018.
- « Résultats économiques de la flotte de pêche. Une année 2016 sensiblement meilleure que les cinq années précédentes », *Agreste Primeur* n° 353, décembre 2018.
- « Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture en 2017 », *Données et bilans*, FranceAgrimer, mai 2018.
- « Les filières pêche et aquaculture en France », *Chiffres-clés*, FranceAgrimer, avril 2018.
- « La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2018 », FAO.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Production des pêches maritimes en 2016

	Débarquements			
	En volume		En valeur	
	2016 (p) en milliers de tonnes ¹	16/15 en %	2016 (p) en millions d'euros	16/15 en %
Poissons ²	338,2	- 8,0	800,4	- 6,1
Crustacés	16,1	13,0	96,7	19,7
Coquillages et assimilés	47,7	10,6	110,0	16,7
Céphalopodes	16,5	- 11,9	79,1	5,0
Algues ³	59,5	307,9	2,5	315,3
Autres ⁴	0,1	95,2	0,3	66,2
Total pêche maritime	478,2	4,3	1 088,9	- 1,3

1. Equivalent poids vif. 2. Y.c. produits aquatiques congelés et transformés (estimation à partir d'un indice de consommation). 3. Poids humide. 4. Y.c. invertébrés. Champ : France métropolitaine.

Sources : SSP ; SDES.

Production de l'aquaculture en 2015

	Ventes			
	En volume		En valeur	
	2015 en milliers de tonnes ¹	15/14 en %	2015 en millions d'euros	15/14 en %
Conchyliculture	124,5	- 8,1	464,1	0,7
<i>dont :</i> huîtres	64,9	- 13,7	336,0	- 2,6
moules	56,8	- 1,4	112,4	9,7
Pisciculture marine	4,8	- 0,1	41,4	11,2
Pisciculture continentale	33,9	- 15,0	113,8	- 10,7
Total aquaculture	163,2	- 9,4	619,3	- 1,0

1. Equivalent poids vif. Champ : France métropolitaine.

Sources : DPMA ; SDES.

Commerce extérieur des produits aquatiques en 2017

	Exportations	Importations	Solde
Volume (en milliers de tonnes)			
Poissons de mer	178	597	- 419
Poissons amphibiotes et d'eau douce	30	193	- 163
Coquillages et céphalopodes	48	139	- 91
Crustacés	19	142	- 123
Autres	72	87	- 15
Total	347	1 158	- 810
Valeur (en millions d'euros)			
Poissons de mer	710	2 608	- 1 898
Poissons amphibiotes et d'eau douce	279	1 405	- 1 126
Coquillages et céphalopodes	308	634	- 326
Crustacés	194	1 206	- 1 012
Autres	158	166	- 8
Total	1 649	6 019	- 4 370

Sources : DGDDI ; FranceAgriMer.

Production halieutique dans le monde en 2016

en millions de tonnes

	Capture ¹	Aquaculture ²	Total ¹	Plantes aquatiques
Chine ²	17,6	49,2	66,8	14,5
Inde	5,1	5,7	10,8	0,0
Indonésie	6,5	4,3	10,8	11,6
Viêt nam	2,8	3,6	6,4	0,0
Europe	5,0	1,3	6,3	0,0
<i>dont France³</i>	<i>0,5</i>	<i>0,2</i>	<i>0,7</i>	<i>0,0</i>
États-Unis	4,9	0,4	5,3	0,0
Pérou	3,8	0,1	3,9	0,0
Russie	4,8	0,2	5,0	0,0
Birmanie	2,1	1,0	3,1	0,0
Autres pays	26,7	14,2	40,9	4,0
Total monde	79,3	80,0	159,3	30,1

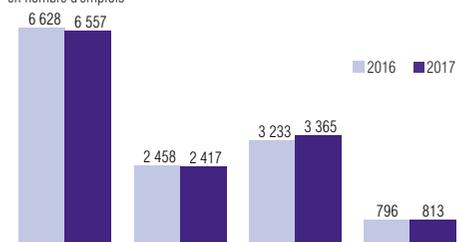
1. Poissons, crustacés, mollusques, etc. 2. Les données de la Chine ne comprennent pas Hong Kong, Macao et Taiwan. 3. France métropolitaine.

Note : données estimées.

Sources : DPMA ; FAO ; SSP.

Marins pêcheurs embarqués sur les navires français

en nombre d'emplois



Champ : France métropolitaine, marins de toutes nationalités hors navires de cultures marines - petite pêche.

Sources : DPMA ; DSI.

Flotte de pêche

en nombre de navires actifs

Longueur	1995	2000	2005	2017
Moins de 12 mètres	4 889	4 339	4 041	3 120
De 12 à moins de 24 mètres	1 474	1 250	1 068	646
24 mètres ou plus	283	270	271	163
Total	6 646	5 859	5 380	3 929

Note : au 31 décembre.

Champ : France métropolitaine.

Source : SDSIM.

Pêche et aquaculture dans l'UE

	Flotte de pêche en navires	Pêche de capture en milliers de tonnes	Aquaculture ¹ en milliers de tonnes
	2017	2017	2016
Allemagne	1 382	(p) 229,4	32,3
Autriche	///	///	3,5
Belgique	71	24,4	0,0
Bulgarie	1 881	(e) 8,5	12,4
Chypre	804	(p) 1,7	6,6
Croatie	7 559	69,6	17,3
Danemark	2 205	(e) 904,5	34,8
Espagne	9 147	902,2	287,3
Estonie	1 595	79,6	0,9
Finlande	3 224	(e) 162,0	14,4
France²	6 512	(p) 529,3	163,3
Grèce ³	14 977	64,4	123,3
Hongrie ²	///	///	17,3
Irlande	2 022	(e) 246,8	(e) 41,3
Italie ⁴	12 250	192,2	148,1
Lettonie ⁵	675	114,7	0,8
Lituanie	144	(e) 72,1	4,1
Luxembourg	///	///	///
Malte	929	2,2	12,5
Pays-Bas	849	361,8	(e) 61,8
Pologne	834	207,1	35,5
Portugal	7 921	173,6	11,3
Rép. tchèque	///	///	21,0
Roumanie	155	(e) 9,6	12,6
Royaume-Uni	6 199	722,7	194,3
Slovaquie	///	///	2,0
Slovénie	170	0,1	1,8
Suède	1 232	221,8	15,7
UE^{3,4}	82 737	5 145,5	1 259,8
Islande	1 621	(p) 1 176,5	15,1
Norvège	6 134	2 211,0	1 326,2

1. À l'exception des écloseries et nurseries. 2. Donnée 2015 pour l'aquaculture. 3. Donnée 2015 pour la pêche de capture. 4. Prévisions 2015 pour l'aquaculture. 5. Donnée 2016 pour la pêche de capture.

Source : Eurostat (extraction du 12 décembre 2018).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique
« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page
Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse* n° 102, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides* n° 8, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	LuminaireS	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales